

Image not found or type unknown



Demande de renseignement sur la legalite de la hausse des tarifs

Par **PUMPROCK**, le **02/01/2008** à **16:24**

bonjourrrnJ'ai souscrit un contrat pour une complémentaire santé , il y a , à peu près un an.rnAu 1er janvier 2008 les mensualités on été majorées sans que je n'ai signé quoi que ce soit dans ce sens. Il m'est répondu que cette hausse est parfaitement légale, et décidée par l'état pour éponger le déficit de l'assurance maladie . Est ce légal ? n'aurais je pas dûe être informée au préalable?rnncordialement